

Conseil de sécurité

Distr. générale
20 juin 2007
Français
Original : anglais

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité ayant examiné, à sa 5698e séance, le 20 juin 2007, la question intitulée « La situation au Moyen-Orient », son président a fait en son nom la déclaration suivante :

> « En ce qui concerne la résolution qui vient d'être adoptée sur le renouvellement du mandat de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil de sécurité, la déclaration complémentaire suivante :
>
> > "Comme on le sait, il est indiqué au paragraphe 11 du rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (S/2007/331) que « … la situation au Moyen-Orient est très tendue et le restera probablement tant qu'on ne sera pas parvenu à un règlement global portant sur tous les aspects du problème du Moyen-Orient ». Cette déclaration du Secrétaire général reflète le point de vue du Conseil de sécurité". »

07-38922 (F) 200607 200607